

## Une troisième année de master 1 ... je n'en peux plus

Par **blasee76**, le **05/04/2012** à **23:17**

hello everybody

voilà ma ptite histoire à moi c'est: licence sans souci[smile3] sauf que là je bloque en M1[smile17]. C'est la troisième fois que je repique et tt ça à cause de 4 matières (celle à td) j'ai donc au 1er semestre financement des entreprise/ suretes; et au 2nd contrats spéciaux/ difficultés des entreprises.

je commence sérieux à en avoir par dessus le melon de ça...dégoutées du droit

Par **Yann**, le **06/04/2012** à **08:17**

As-tu identifié les raisons de ce blocage? Manque de travail? De motivation? Problèmes personnel?

Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un problème méthodologique, sinon il serait arrivé bien plus tôt dans ton cursus.

C'est peut-être aussi un problème d'orientation. Est-ce toujours le même master ou est-ce 3 différents?

Si tu as les réponses à ces questions ça te permettra déjà d'y voir plus clair.

Par **Camille**, le **06/04/2012** à **09:21**

Bonjour,

Exact, ça va être difficile de vous aider si vous ne donnez aucun élément sur votre analyse personnelle des raisons de vos échecs successifs.

Parce que l'explication...

[citation]et tt ça à cause de 4 matières (celle à td)

[/citation]

n'en est pas une...

Et...

[citation]j'ai [s]donc[/s] au 1er semestre financement des entreprise/ suretes; et au 2nd contrats spéciaux/ difficultés des entreprises.

[/citation]

Le "donc" ne montre pas une relation évidente entre ces "4 matières" et les deux autres.

Par **blasee76**, le **27/04/2012** à **21:55**

@ YANN: le 1er master était un master notarial que j'avais en parti validé puis je me suis tourné vers un master contentieux... et OH surprise les 4 matières à TD sont les même dans ces 2 masters...

En faite je n'arrive pas à valider les seules 4 matières à TD, cela fait 3 fois que je les passe et à chaque fois je me retrouve avec des notes allant de 5/20 à 9/20, donc non effectivement je ne peux pas valider même si les 22 autres matières sont acquises. ce n'est pas faute de les bosser à fond... De plus en suretés et en contrats spéciaux nous n'avons pas le droit d'utiliser le code à l'examen final qui est soit un cas pratique soit un commentaire, ce que je trouve assez "débile" d'autant que je n'ai pas la mémoire des dates alors je passe beaucoup trop de temps à connaitre mes dates de jurisprudence qu'a autres chose de plus constructif. Pour le droit des entreprises je plafonne à 8 ou 9 sur 20 pour les cas pratiques... en licence ce sont des exercices que je maitrisais plutot pas mal.

Là les exams sont dans une semaine et je suis hyper stressée à l'idée de tout relouer, d'autant que j'ai vraiment besoin de ce master

Mon analyse personnelle: bonne question, peut être que le droit ce n'est pas pour moi? mais dans ce cas pourquoi avoir réussi en licence et validé toutes les autres matières de mon master avec des notes assez honorables?

Par **Camille**, le **28/04/2012** à **11:53**

Bonjour,

[citation]Mon analyse personnelle: bonne question, peut être que le droit ce n'est pas pour moi? mais dans ce cas pourquoi avoir réussi en licence et validé toutes les autres matières de mon master avec des notes assez honorables?

[/citation]

Qu'a priori, votre analyse personnelle n'est pas la bonne. Comme le dit Yann, vous vous en seriez rendu compte bien plus tôt.

Donc, vous ne cherchez pas au bon endroit.

[citation]De plus en suretés et en contrats spéciaux nous n'avons pas le droit d'utiliser le code à l'examen final qui est soit un cas pratique soit un commentaire, ce que je trouve assez "débile" d'autant que je n'ai pas la mémoire des dates alors je passe beaucoup trop de temps à connaitre mes dates de jurisprudence qu'a autres chose de plus constructif.

[/citation]

Alors, comment font les autres, ceux qui réussissent ? Vous pensez que ce n'est juste qu'une question de dates apprises ou pas ?

D'autant qu'à ce niveau, je ne crois pas qu'on vous en veuille de ne donner que l'année d'une jurisprudence, et pas la litanie complète (au niveau d'un raisonnement, on se fout un peu de savoir que la jurisprudence date du 31 février ou du 47 novembre)(du moment que l'année est correcte).

Avez-vous tenté de discuter de votre problème avec vos chargés de TD ?

[citation]Là les exams sont dans une semaine et je suis hyper stressée à l'idée de tout relouer, d'autant que j'ai vraiment besoin de ce master [citation]

Mis à part le fait que vous auriez peut-être pu venir un peu plus tôt, est-ce que ce ne serait pas justement la conscience de l'enjeu qui vous ferait louper vos contrôles ?

Par **marianne76**, le **28/04/2012** à **14:56**

Bonjour,  
Vous n'auriez pas changé de fac entre deux ? Entre la licence et le master ?

Par **blasee76**, le **28/04/2012** à **19:40**

@marianne oui effectivement j'ai changé de fac...différence de "niveau" allez vous me dire, je n'ai pas eu ce ressenti

Par **marianne76**, le **29/04/2012** à **12:20**

Bonjour,  
Pas forcément de niveau, mais peut être des méthodes différentes qui peuvent vous plomber. Je m'explique les exercices sont peut être différents. Et même si les exercices sont les mêmes, les professeurs n'attendent peut être pas la même chose: par exemple le commentaire d'arrêt est parfois enseigné très différemment (pourtant que je suis sûre qu'il n'y a qu'une bonne méthode la mienne évidemment [smile4], je plaisante mais quand je vois des corrigés du genre A) en droit A) En l'espèce je saute au plafond [smile31]

Par **blasee76**, le **29/04/2012** à **17:48**

j'ai quand même la désagréable sensation que dans cette fac les profs universitaires (pas les avocats ou notaires) et les chargés de TD vivent dans leur petit cosmos et ne s'imaginent pas que pour beaucoup d'entre nous il y a une vie professionnelle après la fac, que tout le monde ne fera pas une thèse... la majorité des gens qui valident leur master le font grâce à de super notes dans les petites matières et non avec celle à td où il est d'une banalité pour certains prof de mettre un 2/20 (en suretés sur 90 que nous étions seuls 12 personnes ont obtenu entre 10 et 12... chercher l'erreur)  
donc je commence sérieusement à regretter mon choix de fac, c'est à m'en dégouter du droit, et à me dire que j'ai perdu 3 ans, d'autant que je ne sais absolument pas quoi faire à la rentrée... Voilà c'était mon coup de gueule du dimanche soir!

Par **marianne76**, le **29/04/2012** à **18:09**

Vous auriez peut être du poursuivre dans la même fac si c'était possible évidemment

Et non tout le monde ne fait pas de thèse et à dire vrai de moins en moins d'étudiants en font ce qui n'est pas étonnant vu le temps qu'on doit y consacrer, le peu de débouchés, et le peu de rémunération

Courage n'abandonnez pas si près du but